

# La dette municipale hypothèque l'avenir

La Progrès 25-608

Si le montant de la dette de 400 millions d'euros était déjà connu, l'audit présenté hier révèle une inquiétante gestion spéculative. La précédente majorité a pris un pari bien risqué pour l'avenir

« Saint-Étienne est exposée à une situation identique que vivent les États-Unis avec les emprunts Subprime » annonce Finance Active. Inquiétant ! Comme l'ensemble de l'audit sur les finances municipales, et notamment sur la dette, présenté hier par le cabinet conseil.

## La durée de la dette considérablement allongée

L'analyse révèle une dette consolidée de 400 millions d'euros. C'est deux fois supérieur à une ville de taille identique. Mais ça, les Stéphanois le savent déjà. D'autant que la situation remonte aux années 1990. Fait nouveau : elle l'est pour longtemps, très longtemps. Les auteurs du rapport pointent du doigt la précédente majorité : elle a considérablement allongé la durée de remboursement de la somme due aux banques. La durée résiduelle moyenne est évaluée à 18 ans, soit cinq années de plus que la moyenne nationale estimée à 13 ans. De plus, elle comporte plusieurs paliers avec parfois une remontée de l'annuité. A titre d'exemple : pour réduire ses remboursements annuels, l'équipe sortante a signé un nouvel emprunt en juin 2007. Et quel emprunt ! D'un montant de 22 millions d'euros, son remboursement s'échelonne

sur 35 ans. Durant les 13 premières années, le taux de remboursement est fixé à 0 %. Résultat : en 2020, seuls 4 millions d'euros seront remboursés, et la dette sera encore de 18 millions d'euros. « On a reporté le remboursement des dépenses actuelles sur les générations futures pour boucler plus facilement les budgets de ces dernières années » conclut Finance active. Mais l'analyse présente une observation encore plus alarmante : la gestion de la dette a été hautement spéculative. En effet, afin d'obtenir des taux d'intérêt faible (3,21 % en moyenne) et ainsi boucler ses budgets en limitant ses frais financiers, l'ancienne équipe municipale a eu recours massivement à des swaps dits structurés, c'est-à-dire combinant plusieurs opérations et phases dans un même contrat.

Ces produits -26 au total sur 75 emprunts- représentent 62 % de la dette du budget principal. Une proportion jugée hors norme. Et très risquée. Ces produits sont fondés sur des indexations complexes basées sur une anticipation des marchés.

Quel sera le taux de change à l'horizon 2020 ? Si les premiers risques peuvent apparaître dès 2010, ils pourraient se révéler plus conséquents dans des années plus lointaines. Ou pas ! Tel un joueur à une table de casino, la précédente majorité



Le ton est grave lors de la présentation de l'audit sur la dette / Photo Jean-Louis Dubois

semble avoir fait un pari risqué sur l'avenir. Et n'a pas provisionné les 45 millions d'euros nécessaires pour couvrir

l'ensemble des risques pris. Une condition qui aurait été exigée à une entreprise privée. Mais une interrogation

demeure : pourquoi Finance active, qui épaula la municipalité depuis 4 ans, n'a pas tiré la sonnette d'alarme ?

Sa réponse : « Nos conseils n'ont pas été suivis ! On propose, la ville dispose ».

Véronique Miot

# M. Vincent : « C'est pire que je ne le pensais »

Maurice Vincent avait annoncé durant la campagne des municipales qu'il ferait réaliser un audit sur la dette et les finances de la ville.

Un peu plus de cent jours après son élection, nous sommes dans le vif du sujet. Le maire socialiste de Saint-Étienne s'est fait remettre l'audit sur la dette. Celui des finances suivra.

Certes, comme il l'avait martelé tout au long de sa campagne, il ne s'attendait pas à des miracles.

Saint-Étienne est une ville endettée, tout le monde le sait, même l'ancienne majorité le reconnaissait.

Mais voilà les conclusions du cabinet Finance Active, qui travaillait déjà avec la municipalité précédente, ne sont pas des plus rassurantes. « Mes inquiétudes étaient fondées et elles étaient même en deçà de la réalité », souligne Maurice Vincent. Le maire parle d'une dette « démesurée, de longue durée et à haut risque ». Mais le plus grave pour lui est la gestion de cette dette qu'il qualifie de « hautement spéculative » (voir ci-dessus).

En décrivant la situation, Maurice Vincent pense déjà au futur. Il sait que l'état de la dette pèsera « sur les équilibres budgétaires » des années à venir. Et déjà, on comprend que le bouclage du budget 2009 ne sera pas une partie de plaisir. « Le cataclysme est tel que nous aurons très peu de marge de manœuvre », précise Maurice Vincent.

Malgré ce tableau noir, il va bien falloir faire face. Le maire de Saint-Étienne indique qu'il a le choix entre deux hypothèses : « Soit pendant les six ans du mandat je laisse passer, avec cette dette à haut risque, en disant on verra après. Mais

ce n'est pas ma conception de la politique. Je préfère travailler à sécuriser la dette, c'est dans ce sens que j'ai engagé mes premiers contacts avec les banques ».

Devant ces contraintes financières, il ne faudra pas s'attendre à un désendettement de la ville. Maurice Vincent affiche l'objectif de « maintenir la dette en maîtrisant les risques pris ».

À très court terme, des mesures de réduction des dépenses seront envisagées. Et là, rien ne sera négligé pour faire des économies. Il faudra aussi trouver de nouvelles ressources avec la cession de biens municipaux. Reste l'épineux sujet de l'augmentation des impôts. Maurice Vincent répond que s'il avait connu la réelle situation des finances de la ville pendant la campagne électorale, il aurait tenu « un discours plus musclé » sur le sujet. En attendant, le maire de Saint-Étienne dit qu'il « ne peut pas exclure » une hausse de la fiscalité pour affronter la réalité financière.

Après ce constat, Maurice Vincent est bien décidé à alerter la ministre des Finances, Christine Lagarde, et le secrétaire d'État aux Collectivités territoriales, Alain Marleix. Il veut faire part aux ministres de ses interrogations : « Doit-on laisser aux collectivités territoriales, une liberté totale dans le domaine de la gestion financière. Il faudrait un minimum de garde-fous ».

Aujourd'hui, Maurice Vincent se souvient lorsqu'il était dans l'opposition et qu'il mettait en avant, au fil des conseils municipaux « les risques financiers. À l'époque les réponses frisaient l'arrogance, pour ne pas dire plus », rappelle le maire de Saint-Étienne.

**Dominique Goubatian**